

Recommandations de la HAS pour assurer un accès équitable à la liste d'attente de greffe rénale, octobre 2015

01/10/2015

La Haute autorité de santé (HAS) a réalisé des recommandations de bonnes pratiques tendant à favoriser l'accès à la transplantation rénale et de réduire les disparités d'accès et les délais d'inscriptions. La HAS définit des critères d'accès à la liste d'attente nationale des greffes et publie des recommandations afin d'aider la décision des professionnels après échange avec les patients. Plusieurs recommandations sont formulées portant que les objectifs du parcours d'accès à la liste d'attente de greffe rénale, l'information du patient par le néphrologue référent, l'orientation du patient par le néphrologue référent vers une équipe de transplantation, la réalisation du bilan prétransplantation, l'information du patient par l'équipe de transplantation ainsi que l'inscription sur la liste nationale d'attente de greffe rénale.

[Consulter ici les recommandations de la HAS pour assurer un accès équitable à la liste d'attente de greffe rénale, octobre 2015](#)

[synthese information](#)

[synthese criteres](#)

[argumentaire](#)